



CHAPITRE PREMIER

POURQUOI DOTER L'ONU D'UNE CAPACITÉ DE RÉACTION RAPIDE?

« Allons-nous continuer d'improviser à la hâte, d'une crise à l'autre? Ne pouvons-nous pas maintenant combiner notre expérience et nos ressources de manière que, la prochaine fois, nous, c'est-à-dire les gouvernements et les peuples que les Nations Unies représentent, soyons prêts et disposés à agir? »

Lester B. Pearson, 1957

Les Nations Unies ont 50 ans

Cinquante ans après sa création, l'Organisation des Nations Unies (ONU) se trouve à une étape décisive de son évolution. Pendant un demi-siècle, elle a contribué à éviter des guerres importantes et à limiter les dégâts et destructions causés par les conflits. Dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales, elle a jeté des bases solides pour le maintien de la paix, ce qui est peut-être sa plus grande et sa plus célèbre innovation. Elle a fait face aux nouveaux genres de conflits de l'après-guerre froide en faisant preuve d'adaptabilité et d'imagination, en mobilisant le système international pour affronter une nouvelle série de difficultés par le biais d'opérations de maintien de la paix d'une ampleur et d'une complexité croissantes.

Malgré ces réalisations évidentes, l'ONU est critiquée depuis quelques années. Dans le domaine du maintien de la paix, quelques opérations manquées ont souillé le nom de l'Organisation et ont entraîné des reproches croissants à l'égard de son travail. La diversité et la complexité des conflits dans lesquels on demande à l'ONU de s'interposer font croître les risques que courent les Casques bleus et amènent à douter des capacités de l'Organisation. Dans certains cas, le public est devenu sceptique à l'égard des opérations de paix et les gouvernements se montrent réticents à accéder aux demandes financières d'un système international surchargé. L'ONU traverse actuellement une crise financière, et le système de maintien de la paix des 40 dernières années est sérieusement en péril.

Cependant, face à cette adversité, le secrétaire général, les membres du Secrétariat de l'ONU et le personnel civil et militaire des opérations de maintien de la paix, qui est originaire de plus de 75 États membres de l'ONU, poursuivent sans relâche leur quête de la stabilité et de la sécurité par le biais d'une coopération multilatérale véritable. Cinquante ans après San Francisco, on continue de reconnaître que la coopération multilatérale est préférable à l'unilatéralisme, que l'action menée par l'ONU au nom de la communauté internationale confère une légitimité qui vaut bien les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de conjuguer les efforts de nombreux États ayant chacun une histoire et une culture différentes.

L'étude examine l'approche actuelle adoptée par l'ONU pour réagir plus rapidement dans des situations de crise. Sa conclusion essentielle est une réaffirmation de soutien général apporté aux grandes orientations du secrétaire général et du Secrétariat de l'ONU en ce qui concerne la mise en place d'un dispositif pour les opérations de paix de demain. En dépit d'une crise financière et du déroulement de

Cinquante ans après San Francisco, on continue de reconnaître que la coopération multilatérale est préférable à l'unilatéralisme
